RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001123011	1ere Gachée: 09:21 (1) Date: 16/10/2025 reap141025162539 Quantité: 8.00 m3 référence commande(2): 03 26 57 61 67		Zone: TRANSPORT TOI Véhicule: M87 8x4 ROUXEL BRIS M87 BRISMONTIER
client: 412025 chantier: 202520	SPARNACIENNE CONSTRUCTIC Courtisols	AVENUE PIERRE ET MARIE CU 51350 Oiry rue Jean de la Fontaine 06.82.84.33.82 51460 Courtisols	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures

ARRIVEE CHANTIER convenue	réelle	DECHARGEMENT debut	fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE	température:
10:00						00:00	vitesse du vent: validité:

code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
NJB253A280	BPS		XF1	CL 0,40	S3	Dm20

ciment(type et classe)	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		0	C25/30

appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280

Propriétés particulières spécifiées

SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE
BARBOTINE PUMI 2H M3 PUMI CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP	PRE 5480/4700	NOM: signature du client:

ajout d'ingrédients sur chantier(9):
type et quantité:
demandeur:

signature:

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures aprés la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1